



L'AMALGAME

PV de l'Assemblée Générale du 29 juillet 2020 de l'association G.A.M.E.

Ordre du jour du 29 juillet 2020

1. Accueil et bienvenue
2. Signature de la liste des présences
3. Nomination des scrutateur·rices
4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 27 mars 2019
5. Présentation et adoption des nouveaux statuts
6. Présentation et adoption du rapport d'activité 2019
7. Présentation des comptes 2019 (Les comptes du G.A.M.E. 2019 seront consultables le jour même dès 17h30)
8. Présentation et approbation du rapport des vérificateurs des comptes 2019
9. Présentation et adoption du programme d'activité 2020
10. Présentation et adoption du budget 2020
11. Présentation et élection des membres du comité et de la présidence
12. Élection des vérificateur·rices des comptes 2020
13. Divers, propositions et questions

1. **Accueil et bienvenue**

Présentation des intervenant·es : Mathias Kerninon (MK/programmeur), Nicolas Blanc (NB/administrateur), Loraine Coquoz (LC/responsable communication), Laura Lambert (LL/présidente) et Anita Rokitowska (AR/vice-présidente)

Excusé·es : Maria Gallardo, Marc-Etienne Hefti, Cosette Blanc, Sophie Mayor et Xavier Fischer

La Présidente souhaite la bienvenue à notre nouveau programmeur Mathias Kerninon.

2. Signature de la liste des présences

Présent·es : Laura Lambert (LL), Anita Rokitowska (AR), Nicolas Blanc (NB), Mathias Kerninon (MK), Loraine Coquoz (LC), Romain Puget (RP), Marc Gattlen (MG), Léo Piguet (LP), Elsa Weber (EW), Léa Gaillard (LG), Debora Martinez (DB), Loann Gaillard (LGa), Damien Frei (DF), Tom Guex (TG), Lucie Jeanneret (LJ), Raphaël Bremgartner (RB), Yvan Gillioz (YG), Vladimir Mosimann (VM)

3. Nomination des scrutateur·rices

Romain Puget à gauche et Elsa Weber à droite

4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 27 mars 2019

Approbation du PV

5. Présentation et adoption des nouveaux statuts

La police du commerce a exigé que l'on s'inscrive au Registre du commerce (RC) sur la base de l'article 61 al. 2 CC dont la teneur est la suivante :

¹ L'association dont les statuts ont été adoptés et qui a constitué sa direction peut se faire inscrire au registre du commerce.

² Est tenue de s'inscrire toute association :

1. qui, pour atteindre son but, exerce une industrie en la forme commerciale ;

2. qui est soumise à l'obligation de faire réviser ses comptes.

³ Les statuts et l'état des membres de la direction sont joints à la demande d'inscription.

Le nécessaire a été fait mais le RC nous a répondu que nos statuts n'étaient pas complets. Cela a été l'occasion de faire une refonte complète de nos statuts (en annexe au présent PV).

Des petites modifications ont été apportées à la version des statuts mis en lien sur la convocation à l'AG :

- G.A.M.E. (Groupement des *Ami-es* de la Musique Electrique)
- Article 2 : Le siège de l'association est situé à *Yverdon-les-Bains*. Sa durée est indéterminée
- Article 3 : L'association poursuit le but suivant : Promouvoir *les musiques actuelles* et la culture dans la région du Nord vaudois et principalement à Yverdon-les-Bains en proposant diverses activités (concerts, soirées djs, etc.)

Il y a eu quelques questionnements concernant l'article 7 des statuts mais cela est parfaitement légal compte tenu de l'article 75a CC, dont la teneur est la suivante :

Sauf disposition contraire des statuts, l'association répond seule de ses dettes, qui sont garanties par sa fortune sociale.

Les autres modifications importantes des statuts sont les suivantes :

- Article 18 : le nombre de membres a été modifiés. Nous proposons de passer de 5 à 3 membres au minimum et de 10 à 7 membres au maximum
- Article 22 : s'agissant des vérificateur-ices des comptes, nous proposons d'avoir la possibilité de confier cette tâche à une société fiduciaire car c'est assez contraignant de devoir tous les 2 ans trouver des vérificateur-ices des comptes au sein des membres. Nous souhaitons confier cette tâche à Marc-Etienne Hefti, notre fiduciaire, qui contrôle depuis des années les comptes de l'association et qui a d'ores et déjà donné son accord
- Article 23 : L'association est valablement engagée par la signature collective à deux du ou de la président-e de l'association, du ou de la vice-président-e de l'association ou d'un-e membre du comité. Cette modification est exigée par le RC pour engager valablement l'association, notamment pour ouvrir un compte à la banque. Cela n'est cependant pas nécessaire dans le cadre dans l'activité même de l'association et plus particulièrement celles des membres du bureau qui continuent à signer les contrats avec les agents, les demandes d'autorisation, etc.

(DF) Est-ce que cela peut poser problème le fait de ne pas avoir les membres du bureau inscrit-es au RC ?

(AR) Non, cette signature collective à deux est importante pour le cas où l'association devait être légalement représentée devant une autorité judiciaire ou si elle-même voulait intenter une action en justice. Cela n'a pas d'incidence sur le travail effectué par les membres du bureau dont leur signature est tout à fait valable.

Pour le reste, il s'agit essentiellement d'une réorganisation des statuts.

Approbation des nouveaux statuts.

6. Présentation et adoption du rapport d'activité 2019

L'année 2019 aura été marquée, pour l'association G.A.M.E., par tout ce qu'elle a entrepris dans le but de faire augmenter sa subvention et la reconnaissance de son travail.

Lors de la dernière assemblée générale du 27 mars 2019, nous vous avons fait part de la problématique récurrente du nombre d'heures assumé bénévolement par les salarié-es de l'association. Ces heures non rémunérées sont du bénévolat professionnel, c'est-à-dire qu'elles demandent des compétences particulières qui devraient être salariées.

Pour rappel, nous avons annoncé pour 2018 un 83% de bénévolat professionnel. Ce qui veut dire que les 5 salariés du bureau, à l'époque, assumaient à eux 5 plus de 4 jours de travail non rémunéré.

Le milieu des musiques actuelles a beaucoup évolué ces dernières années, les artistes sont plus cher-es, les contrats plus sérieux, les obligations administratives plus nombreuses. La gestion d'une salle de concert demande aujourd'hui des compétences spécifiques et pour cela l'engagement de professionnel·les.

C'est pour ces raisons que nous avons pris la décision, lors de l'assemblée générale du 27 mars 2019, de réduire temporairement le nombre d'événements, avec la volonté de réduire un peu les heures supplémentaires le temps d'obtenir plus de soutien. Avec cet objectif et le renouvellement de la convention en point de mire, 2019 a vu le comité et le bureau s'investir activement pour une augmentation de l'aide accordée par la Ville, le tout avec une couverture médiatique relativement importante.

L'Amalgame a reçu de nombreux soutiens tout au long de l'année 2019 : de la part du public, des Yverdonnois-es, engagé-es ou non politiquement et des professionnel·les du milieu. Le soutien le plus important aura sans doute été celui du Conseil des Jeunes d'Yverdon-les-Bains qui a lancé une pétition de soutien à notre salle. Cette pétition a récolté 5183 signatures et a été déposée auprès du Conseil Communal de la Ville le 10 décembre 2019.

Ce travail de longue haleine a partiellement été récompensé par une réévaluation de la subvention communale qui passe de CHF 170'000 à CHF 190'000 soit CHF 20'000 en plus, ainsi que par l'octroi d'une aide financière supplémentaire et bienvenue du Canton, alerté suite à la médiatisation conséquente dont L'Amalgame a été l'objet une partie de l'année. La subvention cantonale passe donc de CHF 10'000 à CHF 40'000, soit CHF 30'000 de plus.

Points administration (NB)

	Nombre d'événements	Recettes propres
2014	60 événements	CHF 242'238.-
2015	66 événements	CHF 367'294.-
2016	65 événements	CHF 343'580.-
2017	62 événements	CHF 334'067.-
2018	66 événements	CHF 347'283.-
2019	50 événements	CHF 287'582.-

Les recettes propres de 2019 sont tout à fait acceptables en fonction du nombre d'événements. Les recettes 2018 et 2019 représentent le 60% des recettes totales.

	Fréquentation par événement
2011	120
2012	180
2013	189
2014	222
2015	263
2016	250
2017	245

2018	274
2019	269

Nombre de spectateur·rices en annuel : 13'437

Nombre de spectateur·rices moyen par événement : 269

Nombre de spectateur·rices moyen par soirée concert : 207

Nombre de spectateur·rices moyen par soirée DJ : 433

La fréquentation de 2019 est stable par rapport à 2018.

Nous touchons principalement les 20-30 ans :

Âge	%
16-19	10
20-25	41
26-30	26
31-35	8
36-40	5
41-50	8
51-60	1
60 +	1

Notre mission de cohésion sociale est dès lors respectée.

L'offre correspond à la demande dans la région :

Provenance	%
Yverdon	29
Communes limitrophes	12
Région (Nord vaudois)	19
Vaud (hors Nord vaudois)	22
Autres cantons	17
Autres pays	1

Points programmation (MK et LC)

En 2019, il y a eu 19 soirées concerts, 17 soirées dj, 3 coproductions, 7 mises à disposition de la salle et concepts de soirée, 4 événements hors murs. Il y a eu en tout 50 événements.

61 groupes / artistes ont été accueilli-es, dont 54% d'artistes suisses Il y a eu 11 partenaires culturel / associatifs et 310 heures d'ouverture au public.

L'Amalgame a fêté ses 25 ans en 2019 en organisant un festival : « 1994 électrique » du 3 au 5 octobre 2019. Un week-end festif à l'image de la salle avec 16 concerts de styles variés dont 2 exclusivités suisses et 7 projets suisses. La parité a été atteinte, soit 50% d'artistes féminines et 50% d'artistes masculins.

Il y a également eu 2 créations yverdonnoises : Phototranse de Maria Gallardo et Horizon Sonore de Raphaël Wagnières. Sophie Le Meillour a fait du mapping pour donner vie aux lieux, le samedi après-midi a été dédié aux familles avec le groupe Metallikids et la Boum des Gamin-es, et un samedi soir dédié à la fête avec La Boum des 25 ans à laquelle plus de 800 personnes y ont participé.

Toute l'équipe a travaillé très dur pour l'organisation de ce festival, beaucoup de moyens ont été donnés pour communiquer sur nos 25 ans, une scène a été installée dehors et un projet de décoration a été mis sur place spécialement pour l'occasion.

Nous n'avons malheureusement pas eu de chance avec la météo (température basse et pluie). Le public était peu présent les jeudi et vendredi.

Communication (LC)

Depuis 2019, il n'y a plus de programme papier, ce dernier se décline en format carte postale. Des vidéos de présentation de la programmation ont été faites par Gabriel Mettraux dans lesquelles il fait vivre le graphisme de Maria Gallardo.

Un nouveau partenariat a été passé avec La Région en 2019.

Les campagnes d'affichage SGA ont été arrêtées car elles étaient trop coûteuses. Cela a permis d'investir plus dans la communication des 25 ans (impressions à Yverdon, bâches aux entrées de la Ville, etc.).

Nous entretenons de bons contacts avec Couleur 3, Grrif et 24 heures.

Structure du bureau (LL)

La structure du bureau n'a pas changé depuis notre dernière assemblée générale. Ce n'est qu'à partir de 2020 que nous avons pu augmenter certains pourcentages.

Postes	Pourcentages	Membres du bureau
Coordination	45%	Anouk Frei
Administration	65%	Nicolas Blanc
Programmation	60%	Grégoire Potin
Responsable communication	30%	Loraine Coquoz
Responsable technique	20%	Lionel Pugin / Raphaël Bremgartner
Stagiaire admin./prod.	60%	Indra Berger / Elsa Weber
Stagiaire comm.	40%	Leyla Genç / Léa Gaillard

Bénévolat et heures non rémunérées (LL)

Le bénévolat professionnel a un peu diminué en 2019 grâce à la réduction du nombre d'événements. Ce sont quand même 1283 heures, soit un peu près l'équivalent d'un 65%, qui n'ont pas été rémunérées, ce qui représente CHF 35'924.

Quant au nombre d'heures de bénévolat total (qui comprend le travail du comité, des responsables de secteurs, des staffs au bar, aux entrées, les photographes et bien d'autres), il s'élève à 6877 heures soit l'équivalent de CHF 192'566.

Cumulé, le travail bénévole et le bénévolat professionnel effectué par l'équipe représentent plus d'un tiers du budget annuel total de l'association.

Approbation du rapport d'activité

7. Présentation des comptes 2019

(NB)

Produits

Les subventions cantonales et communales se sont montées à CHF 194'000, soit CHF 14'000.- de plus par rapport à 2018, car nous avons reçu des subventions extraordinaires de la part de la Ville et du canton pour les 25 ans. Nous avons obtenu plus d'argent de la Loterie Romande en 2019, soit CHF 80'000.-. Le sponsoring a également été plus élevé grâce aux 25 ans.

Les recettes entrées ont été bonnes et proportionnelles au nombre d'événements.

Il en va de même des recettes bar, qui sont proportionnelles au nombre d'entrées. Le ratio du bar est de 3.82, ce qui est bon.

Nous avons également profité de subventions extraordinaires de Pro Helvetia et du Fonds culturel Sud en 2019.

Total des produits : CHF 607'296.95

Charges

Les achats de boissons se montent à CHF 46'020.79, ce qui est proportionnel au nombre d'événements et au bon ratio de bar.

S'agissant des charges artistiques (CHF 91'287.01), elles ont augmenté d'environ CHF 10'000.- par rapport à 2018 pour avoir de très bon-nes artistes pour nos 25 ans. Ce budget a été revu à la baisse pour 2020.

Les locations techniques et backline (CHF 17'522.95) ont également augmenté d'environ CHF 8'000.- par rapport à 2018 à cause des 25 ans.

Concernant le poste « salaires fixes », il y a très peu de différence.

Nous avons effectué moins de travaux en 2019, le poste y relatif a donc diminué (CHF 3'019.86). Il y aura prochainement beaucoup de changements avec le projet Sports 5 et nous ne voulons pas investir si tout devra être modifié.

Le budget communication est resté plus ou moins le même. Nous ne pouvons malheureusement pas le faire évoluer pour le moment. Il reste maigre par rapport au budget total mais nous avons d'autres priorités.

Nous avons une petite perte qui est tout à fait acceptable.

Total des charges : CHF 608'635.45

Perte : CHF 1'338.50

Actifs

Actifs circulants CHF 83'113.40

Actif immobilisés CHF 69'202.-

Total des actifs : CHF 152'315.40

Passifs

Fonds étrangers CHF 244'592.69

Fonds propres CHF -92'277.29

Total des passifs : CHF 152'315.40

8. Présentation et approbation du rapport des vérificateurs des comptes 2019

Rapport des vérificateurs des comptes :

« Comptes de l'exercice 2019

Conformément au mandat de vérification des comptes qui nous a été confié lors de l'assemblée générale du 27 mars 2019, nous avons procédé, en date du 20 juillet 2020, de 18h00 à 19h30 dans les bureaux de l'Amalgame, au contrôle des comptes de l'exercice 2019 de l'association Le Game, en présence de Monsieur Nicolas Blanc, administrateur, et de Monsieur Marc-Etienne Hefti, fiduciaire ayant procédé au bouclage définitif des comptes. Nous les remercions pour leur travail accompli, ainsi que pour leur disponibilité et la clarté de leurs réponses à nos questions.

Nous avons axé notre vérification sur les points suivants :

- *Vérification de la concordance des soldes bancaires au 31 décembre 2019 avec les relevés*
- *Pointage des écritures par sondage et vérification de la concordance avec les pièces justificatives*
- *Vérifications des déclarations de salaires et charges sociales et du décompte de TVA*
- *Contrôle des taux d'amortissements appliqués*

Sur la base des documents qui nous ont été présentés, nous constatons que le compte de pertes et profits présente un total de charges de 621'766.15 CHF pour un total des produits de 620'427.65 CHF. La perte de l'exercice 2019 s'élève donc à 1'338.50 CHF.

Le total des actifs au bilan est de 152'315.40 CHF alors que les fonds étrangers (créances au passif) se montent à 244'592.68 CHF. Le découvert au 31 décembre 2019 s'élève à 92'277.29 CHF.

Au vue de ce qui précède, nous confirmons que la comptabilité est tenue avec exactitude et rigueur et proposons à l'assemblée générale de :

- *Accepter les comptes de l'exercice 2019 tels que présentés*
- *Approuver le présent rapport et ses recommandations*
- *Donner décharge au comité et aux vérificateurs*

Nous vous remercions de votre attention.

Damien Frei

Tom Guex

(NB) Le découvert est un peu plus élevé qu'en 2018. Il y a toujours des problèmes de liquidités mais cela va mieux en 2020 : 2 mois de loyer ont été offerts par la Ville d'Yverdon-les-Bains, les subventions ont été maintenues, les RHT nous ont été octroyées, il n'y a actuellement pas de soirées et dès lors pas de perte. Mais cela va changer quand nos activités reprendront.

Il est dès lors proposé à l'assemblée générale :

- d'accepter les comptes de l'exercice 2019 tels que présentés ;
- d'approuver le présent rapport et ses recommandations ;

- de donner décharge au comité et aux vérificateurs des comptes 2019.

Acceptation des comptes 2019 et approbation du rapport. Décharge est donnée au comité ainsi qu'aux vérificateurs des comptes 2019.

9. Présentation et adoption du programme d'activité 2020

(LL) Suite au rapport d'activité présenté, aux nombres d'heures non-rémunérées et à l'épuisement de l'équipe, et aux nouveaux soutiens de la Ville et du canton, nous avons pu revoir l'organisation de l'équipe et augmenter certains pourcentages.

Les postes de coordination, de communication et de technique ont bénéficié d'une augmentation de leur temps de travail rémunéré, ce qui permettra de réduire drastiquement les heures supplémentaires. Le nouveau poste de responsable exploitation décharge certains autres postes du bureau. De plus, une gestion supervisée de l'exploitation du bar et de la salle nous permettra d'améliorer nos recettes de bar. Nous arrivons donc à atteindre notre objectif, avec une augmentation totale de 80% de la masse salariale.

La Présidente souhaite la bienvenue à Raphaël qui remplace Lionel à la technique et à Romain qui quitte le comité pour le poste de responsable exploitation qui vient d'être créé.

Programmation (MK)

2020 a été marquée par la perturbation de l'activité de la salle et sa fermeture temporaire pour cause de crise sanitaire. Nous notons également le départ de Grégoire Potin et l'arrivée de Mathias Kerninon au poste de programmation quelques jours avant la mise en place du semi-confinement.

Le nombre d'événements a donc été réduit de façon drastique le premier semestre 2020 : 5 événements concerts / soirées DJ / coproductions ont été annulés et 11 ont pu être reportés.

Pour le moment, un total de 35 événements sur 2020 est comptabilisé. L'équipe espère vivement pouvoir ouvrir à nouveau en septembre, avec une soirée d'ouverture prévue le samedi 12 septembre.

Cette soirée festive sur le thème des retrouvailles et de la convivialité sera précédée d'un apéro d'accueil réservé aux membres, aux bénévoles et aux partenaires. Nous partagerons un verre à l'occasion de la réouverture et la programmation à venir se présentée. L'équipe souhaite évidemment que les événements de la rentrée et du second semestre 2020 soient maintenus et puissent se dérouler dans les meilleures conditions pour l'équipe, les artistes et le public.

Pour le moment, de nombreux concerts sont déjà confirmés dans des styles aussi variés que le rock, l'électro, le hip hop, la folk ou le métal. Pour les shows de septembre à décembre, l'accent a été mis sur les artistes suisses (*Aurélie Emery, La Colère, Alma Catin, Verveine, Garance, AMAK, Mairo, Darius, Hubris, Køde, Monument*) et des pays limitrophes (*Süeür, Michel, Oiseaux Tempête*) pour éviter au maximum les annulations en lien avec une potentielle nouvelle limitation de l'activité de la salle. De nombreux shows seront proposés en mode découverte et bon nombre d'événements seront proposés par la suite en exclusivité suisse et/ou romande. Quelques artistes d'envergure internationale sont également au programme de la saison à venir (*Lola Marsh, Scorn, Otoboke Beaver, King Dude* et quelques surprises).

Des contacts ont déjà été tissés avec certaines institutions yverdonnoises :

- 1 co-production confirmée en collaboration avec L'Echandole (vernissage *Marzella*)
- Participation confirmée au festival jeune public *Et Patati*
- 1 événement en cours d'élaboration avec Le Castrum (le 28 novembre)
- 1 événement en collaboration avec la bibliothèque d'Yverdon (concert *Aurélie Emery*)
- 2 événements en collaboration avec le Conseil des Jeunes d'Yverdon
- Confirmation de l'accueil de la soirée festive qui célébrera le vernissage de l'exposition *Rock Me Baby* le 10 octobre
- 1 événement musico-culinaire qui marquera le début d'une collaboration avec le Café de la Promenade

Concernant les soirées festives, il y aura une prise de risque minimum lors de la prochaine saison pour assurer au maximum l'équilibre financier de la salle. Des concepts forts et rassembleurs comme les soirées *Hit Machine, Silent Party, 80s, 90s* seront reconduits. D'autres événements festifs « plus aventureux » sont en cours de préparation.

10. Présentation et adoption du budget 2020

(NB)

Produits

35 événements en 2020 compte tenu du fait que la salle a été fermée durant 6 mois à cause de la crise sanitaire.

Les subventions communales et cantonales ont augmenté en 2020 pour passer à CHF 230'000. S'agissant du soutien de la Loterie Romande, notre demande sera moins élevée car nous allons moins investir dans l'infrastructure.

Concernant le sponsoring, il est également moins élevé car la Raiffeisen a décidé de ne pas renouveler son sponsoring. Il n'y aura également plus de contreprestations car la boucherie Costa a décidé de ne plus nous sponsoriser.

Cela étant, les postes comme les recettes entrées, les recettes bar, les locations ou encore les dons divers ont été baissés proportionnellement au nombre de soirées.

Le compte « produits divers » (CHF 43'763.-) est important par rapport à 2019 car nous allons prochainement percevoir les RHT et une indemnité cantonale.

Total des produits : CHF 572'656.-

Charges

Les charges sont proportionnelles au nombre d'événements.

Le poste « salaires fixes » a augmenté par rapport à 2019 car le pourcentage de plusieurs postes a été revu à la hausse et un nouveau poste a été créé.

Le poste « loyer » a été revu à la baisse car le Service du bâtiment de la Ville nous a offert 2 mois de loyer.

Les comptes liés à la communication ont baissé compte tenu de la situation sanitaire actuelle.

Total des charges : CHF 572'656.-

Le budget est équilibré à CHF 0.-.

Questions

(TG) Sur quelle période les RHT ont été versées ?

(NB) Nous n'avons pour l'instant rien reçu. Nous avons fait une demande de RHT qui a été acceptée mais une majeure partie a été « coupée » car nous touchons des subventions. Nous avons fait opposition à cette décision et le chômage est revenu en arrière en nous octroyant le 100% des RHT. Le montant estimé de CHF 43'763.- correspond à CHF 6'000.- par mois x 5 mois pour les salaires, soit CHF 30'000.-, auquel s'ajoute le montant de l'indemnité cantonale de CHF 13'763.-. Cela reste une bonne nouvelle même si c'est peu par rapport au budget total.

(TG) Le budget communication a diminué. Ne faudrait-il pas l'augmenter et prévoir un plan communication spécial pour booster la comm' et « sortir de la masse » puisque que toutes les salles seront à la même ?

(NB) Le budget a été fixé proportionnellement au nombre de soirées. S'il faut l'augmenter, on le fera. (LC) Nous restons prudents car pour le moment on ne sait pas si l'on va ouvrir en septembre. Gabriel va venir capter le public en vidéo pour faire une nouvelle vidéo de présentation de la salle. Nous allons peut-être faire plus de pub et moins de papier. Un plan communication sera mis en place fin juillet-début août.

(TG) Concernant l'investissement dans l'infrastructure, ne faudrait-il pas renouveler des choses, faire de gros travaux ou autres ?

(NB) L'augmentation des subventions obtenue l'a été pour les salaires. Nous n'allons pas investir dans la technique compte tenu du projet Sports 5 et n'osons pas faire grand-chose car il y a beaucoup d'inconnues. Nous ne savons pas si la scène et le bar vont survivre. La tour sera remodelée et nous ne savons pas où seront nos futurs bureaux. Le Service de la culture (SCU) nous intègre beaucoup dans le processus mais les inconnues restent importantes.

(TG) Qu'en est-il de la nouvelle convention ?

(NB) Elle a été signée pour 2 ans, soit 2020-2021.

(TG) Qu'en est-il de la suite concernant les travaux Sports 5 ?

(NB) Nous ne nous faisons pas de soucis. Nous sommes d'ailleurs proactifs et essayons de penser à tout maintenant pour ne pas se retrouver devant le fait accompli avec une salle qui finalement ne va pas nous convenir.

(DF) Qu'en est-il du plan de relocalisation ?

(MK) Il y a une forte probabilité de délocalisation de notre activité. Plusieurs options sont étudiées. Nous nous sentons soutenus et écoutés par le SCU. Nous avons demandé des dates et des garanties. C'est en cours. A terme, la salle restera à Sports 5. (LC) Nous avons décidé de prendre les devants et de nous renseigner pour pouvoir continuer notre activité. Le dialogue se passe bien.

(DF) Il n'y a qu'une différence d'environ CHF 15'000.- de bar pour 15 événements de moins. N'est-ce pas un peu ambitieux avec la limitation actuelle à 300 personnes par soirée ?

(NB) Les discussions ont eu lieu avec Romain, responsable exploitation, pour l'estimation du bar. De plus, cette ligne du budget est la dernière que nous manipulons. Nous sommes confiants. Il y a une progression du chiffre de bar depuis l'arrivée de Romain et le ratio s'est amélioré. Nous sommes aussi prudents sur quasi toutes les lignes du budget. Il y a beaucoup de chances que finalement les charges baissent et les produits augmentent. Nous sommes optimistes par rapport à la cohésion sur l'ensemble du budget.

(TG) Ce chiffre de bar est très optimiste, ce qui est risqué.

(NB) Nous sommes prudents sur les autres lignes du budget, qui peuvent d'ailleurs être rééquilibrées en fonction de l'avancement des soirées. Il est toujours possible de faire une soirée dj en plus pour augmenter les recettes ou éviter de programmer des groupes coûteux. (MK) Il y a déjà beaucoup d'événements programmés de septembre à décembre et nous allons donc éviter de surcharger la programmation et d'essouffler l'équipe. Il y a une marge au niveau des coûts artistiques et nous pouvons aussi jouer là-dessus aussi.

Adoption du budget 2020 avec une abstention

11. Présentation et élection des membres du comité et de la présidence

(LL) Laura Favre et Stéphane Collet ont quitté le comité durant l'année 2019.

Trois nouvelles membres viennent rejoindre le comité : Debora Martinez qui nous a énormément aidé-es et soutenu-es en 2019 notamment avec la pétition du CDJY et Elsa Weber et Léa Gaillard qui connaissent bien le fonctionnement de la salle puisqu'elles ont été stagiaires au bureau.

La Présidente remercie Laura et Stéphane pour toutes leurs précieuses années d'investissement pour la salle.

La Présidente souhaite la bienvenue à Lise qui rejoint Laki en tant que responsable décoration.

Comité :

Léa Gaillard
Yvan Gillioz
Lucie Jeanneret
Laura Lambert
Debora Martinez
Anita Rokitowska
Elsa Weber

Élection du comité en bloc

Présidence : Laura Lambert

Élection de la présidence

Vice-présidence : Anita Rokitowska

Élection de la vice-présidence

12. Élection des vérificateur·rices des comptes 2020

Nous proposons changer le système de vérification des comptes et d'en donner la responsabilité à une fiduciaire. Marc-Etienne Hefti se propose de vérifier les comptes.

Approbation de tout le monde

13. Divers, propositions et questions

Remerciements

Pour clore cette assemblée, la Présidente souhaite remercier les membres du bureau pour l'immense travail et le nombre d'heures qu'ils et elles continuent à faire pour la salle et particulièrement :

- Anouk, qui nous quitte au 30 septembre 2020, pour tout son travail, ses valeurs associatives et inclusives et le développement des collaborations
- Nicolas, qui nous quitte au 31 octobre 2020, pour tout son travail, ses nombreuses versions des budgets et sa volonté de rendre cette vieille structure plus écolo
- Mathias, pour son calme face à un engagement qui commence par une pandémie et une programmation en si (si pas de travaux, si pas de covid)
- Grégoire, pour toute la nouveauté qu'il a apportée
- Lorraine, pour son écoute et ses idées
- Marjo, coordinatrice par intérim et future coordinatrice, pour rester avec nous
- Lionel, pour les petits et gros changements qu'il a apportés à la salle
- Raphaël, pour sa motivation à rejoindre l'équipe et sa disponibilité
- Romain, pour toutes les améliorations qu'il va apporter au bar et à la salle
- Nos stagiaires 2019 : Indra, Elsa, Léa et Leyla

Merci à toute l'équipe du bureau pour leur engagement !

La Présidente aimerait également remercier les membres du comité pour leur engagement, et en particulier pour cette année 2019 :

- Anita sans qui elle ne serait plus là depuis longtemps, merci pour tout
- Stéphane, Laura et Yvan pour leur investissement incroyable en général, en 2019 en particulier

- Debora, Léa et Elsa pour nous rejoindre
- Nos responsables opérationnel·les : Léo, Laki, Lise et Marc pour leur motivation, leur investissement et les choses folles qu'ils arrivent à mettre en place
- Guillaume qui seconde Léo
- Annaline qui soutient le secteur bénévoles

Merci à Maria également pour le graphisme et les belles illustrations qui ont couvert notre 25^{ème} année et Gab pour les vidéos.

Merci à Alfredo grâce à qui la salle est propre et prête à vous accueillir chaque soir et à toutes les techniciennes et techniciens.

La Présidente aimerait remercier les membres de l'association pour leur soutien, la centaine de bénévoles sans qui il n'y aurait pas d'Amalgame, la Ville pour son soutien et en particulier le Service de la culture et sa Municipale Carmen Tanner, son chef de service Raphaël Kummer, son chef de projet Gilles Vassaux pour leur aide et leur disponibilité, le canton qui a répondu à notre appel à l'aide, le Conseil des Jeunes, tous les soutiens politiques et citoyens qui nous ont aidé en cette année charnière, tous nos partenaires et sponsors, nos vérificateurs de comptes, Marc-Etienne Hefti, notre fiduciaire, et enfin tous les gens qui s'investissent de près ou de loin pour L'Amalgame.

La séance est levée et la parole est laissée à Léo pour son traditionnel discours, puis nous nous retrouverons pour l'apéro préparé par Léo.

Merci à toutes et à tous !

Au nom du comité de l'association G.A.M.E.



Laura Lambert

Présidente



Anita Rokitowska

Vice-présidente
Secrétaire de séance